

Busard Saint-Martin

Circus cyaneus

ALEXANDRE MILLON, VINCENT BRETAGNOLLE

Le Busard Saint-Martin était considéré il y a peu encore comme une espèce polytypique. Les sous-espèces hudsonius et cinereus, présentes en Amérique du Nord et en Amérique latine, sont dorénavant considérées comme des espèces à part entière [291]. Le dimorphisme entre le mâle et la femelle est prononcé (mâle 76% de la femelle) [115]. Son aire de répartition s'étend sur l'ensemble du Paléarctique, depuis l'Espagne et l'Irlande jusqu'au Kamtchatka, principalement au nord du 45^e parallèle jusqu'au-delà du cercle polaire [88]. Les populations nordiques sont migratrices, tandis que celles d'Europe de l'Ouest demeurent partiellement sédentaires. Les populations du continent asiatique sont mal connues, mais l'estimation mondiale avancée est de 70 000 couples [115], l'espèce n'étant pas considérée comme menacée [28]. En Europe de l'Ouest, 7 000 à 11 000 couples seraient nicheurs, auxquels s'ajouteraient 15 000-20 000 couples en Russie [29]. Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « vulnérable » (faible effectif et diminution globale) [333], alors qu'en France elle fait partie des espèces « à surveiller » [272]. Une monographie ancienne traite de l'espèce en Écosse [341], tandis que récemment, d'importants travaux ont été effectués au Royaume-Uni [265]. Simmons traite dans son ouvrage [291] l'ensemble du genre Circus. En France, le Busard Saint-Martin a rarement fait l'objet d'études détaillées (Deux-Sèvres, Champagne-Ardenne). Un programme de marquage d'adultes et de poussins a débuté dans la Vienne en 2003. Bien que les opérations de protection opérées en plaine céréalière soient principalement axées sur le Busard cendré, quelque 400 couples de Busard Saint-Martin sont néanmoins suivis chaque année, surtout dans la moitié nord de la France, permettant le baguage annuel de quelques centaines de poussins.

Écologie

À l'heure actuelle, en France, le Busard Saint-Martin se reproduit probablement en majorité dans les milieux cultivés, principalement blé et orge d'hiver, bien que le taux de préférence exact des cultures céréalières par rapport aux autres soit inconnu. L'occupation relative des champs de céréales est sans doute inférieure à celle du Busard cendré, conséquence d'une colonisation plus tardive des zones agricoles, certaines régions accueillant encore une majorité de couples dans des milieux faiblement anthropisés (Bourgogne, Rhône-Alpes, Morbihan). Le Busard Saint-Martin s'avère en effet moins sélectif dans le choix de son site de nidification que le Busard cendré, et s'accommode d'une végétation moins haute et moins dense [208 ; 282]. Les sites de nidification sont en conséquence très variés, certaines populations restant inféodées à des milieux tels que les landes (Vienne, Aquitaine, Bretagne) ou les clairières forestières (Midi-Pyrénées). Contrairement au Busard cendré, le Saint-Martin fréquente peu les marais littoraux.

Le Busard Saint-Martin est un prédateur opportuniste, et sa taille lui permet de capturer un large éventail de proies, allant du lombric jusqu'au pigeon (A. CHARTIER). Néanmoins, lorsque les densités de Campagnol des champs sont suffisamment élevées, le Busard Saint-Martin se spécialise volontiers (Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne). Ainsi, en période de reproduction dans les régions de plaines cultivées, les campagnols constituent au moins les deux tiers des proies apportées au nid [208]. Peu d'informations sont disponibles, cependant, quant à la taille de son domaine vital, qui est sans doute comparable à celui du Busard cendré.

Les couples peuvent se former dès la fin du mois de mars, alors que les mouvements migratoires sont encore sensibles, mais la ponte n'intervient que rarement avant fin avril. Dans les Deux-Sèvres, la taille moyenne de ponte oscille entre 3,6 et 5,7, selon l'abondance des campagnols ($4,66 \pm 1,21$; $n = 79$, V. BRETAGNOLLE & A. MILLON), tandis qu'en Champagne, elle varie peu d'une année à l'autre ($4,15 \pm 1,27$; $n = 40$ [208]). Trente jours sont nécessaires à l'incubation d'un œuf, et 32-36 jours au poussin pour quitter le nid. Le nombre moyen de jeunes à l'envol par nichée réussie est de 3,4 en Champagne, comme dans les Deux-Sèvres, mais, respectivement, seulement 56 et 62 % des couples établis en milieu céréalière mènent à bien leur reproduction ($n = 246$ et 76, V. BRETAGNOLLE & A. MILLON, [208]).

Les femelles, comme les mâles, sont capables de se reproduire dès l'âge d'un an. À ce stade, les jeunes mâles arborent encore leur plumage juvénile, semblable à celui des femelles, et peuvent représenter une part importante de la population nicheuse lorsque les proies sont abondantes (13/37 dans les Deux-Sèvres en 1999, A. MILLON & V. BRETAGNOLLE). Contrairement à certaines populations d'Écosse, où le niveau de polygynie est parfois très élevé – un mâle peut monopoliser 2 à 6 femelles simultanément [11] –, en France les mâles de Busard Saint-Martin semblent essentiellement monogames.

Distribution et effectif

Le Busard Saint-Martin occupe l'essentiel du territoire français, excepté la bordure est et le sud du pays, les massifs montagneux et la Corse. Deux pôles d'abondance se dessinent dans la moitié



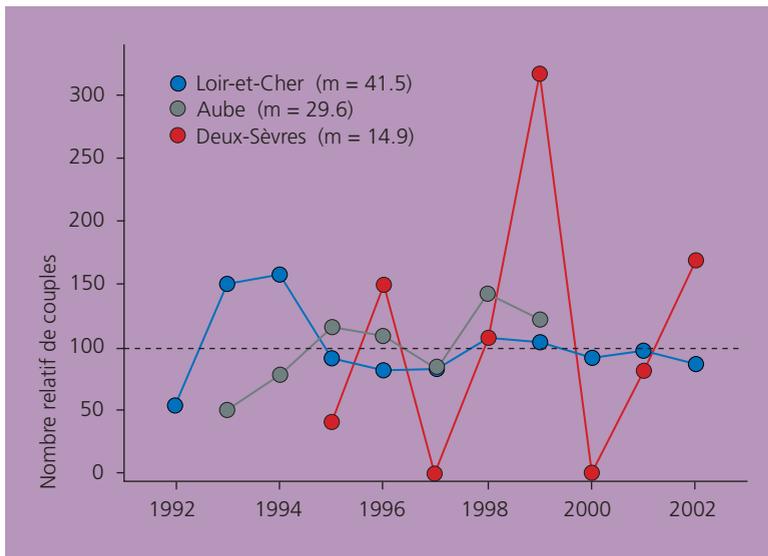
Plus de la moitié des effectifs européens de Busard Saint-Martin sont concentrés en France, soulignant ainsi le rôle important que doit jouer ce pays pour la conservation de cette espèce menacée.

ouest, s'étalant sur les régions Centre et Poitou-Charentes. Au total, l'espèce a été contactée dans 479 carrés centraux (39 %), et elle est signalée dans 558 cartes (66 %). Elle se place au sixième rang, tant en termes de distribution (derrière le Faucon hobereau et devant le Milan noir) que d'abondance (mais alors derrière le Milan noir et devant le Faucon hobereau). Respectivement 50,3 % et 26,1 % des carrés centraux accueillent 1 ou 2 couples. Quatre carrés, situés en Poitou-Charentes, concentrent entre 6 et 13 couples, tous indices de reproduction cumulés (3 en Deux-Sèvres, 1 en Vienne). Les résultats des interpolations proposent une fourchette comprise entre 7846 couples certains/probables et 14555 couples en ajoutant les possibles. La faible proportion de couples nicheurs certains (53,9 %) et la taille probablement importante des domaines vitaux nous conduisent à retenir un effectif national de 7800 à 11200 couples reproducteurs. Cet effectif élevé constitue ainsi l'une des surprises de l'enquête, puisqu'il est

largement supérieur aux estimations précédentes : 2800 à 3800 couples [326] et 3000-5000 [272]. La densité estimée oscille entre 1,72 et 3,09 couples/100 km². Si l'on restreint l'analyse aux carrés où l'espèce a été contactée, le nombre de couples est de 1,97 en moyenne, soit une densité de 7,9 couples/100 km². Le Busard Saint-Martin s'avère donc, et de loin, le plus abondant des trois busards présents sur notre territoire. La différence d'effectifs avec le Busard cendré, espèce avec laquelle il partage une partie importante de ses habitats et de son écologie, provient d'une distribution plus large et plus homogène. En effet, la densité moyenne par carré où ces espèces ont été notées est à peine plus élevée chez le Busard Saint-Martin (7,9 couples/100 km²) que chez le Busard cendré (7,7 couples/100 km²).

Dynamique et tendance

La situation réelle de l'espèce est contrastée, et quelque peu brouillée par le changement d'habi-

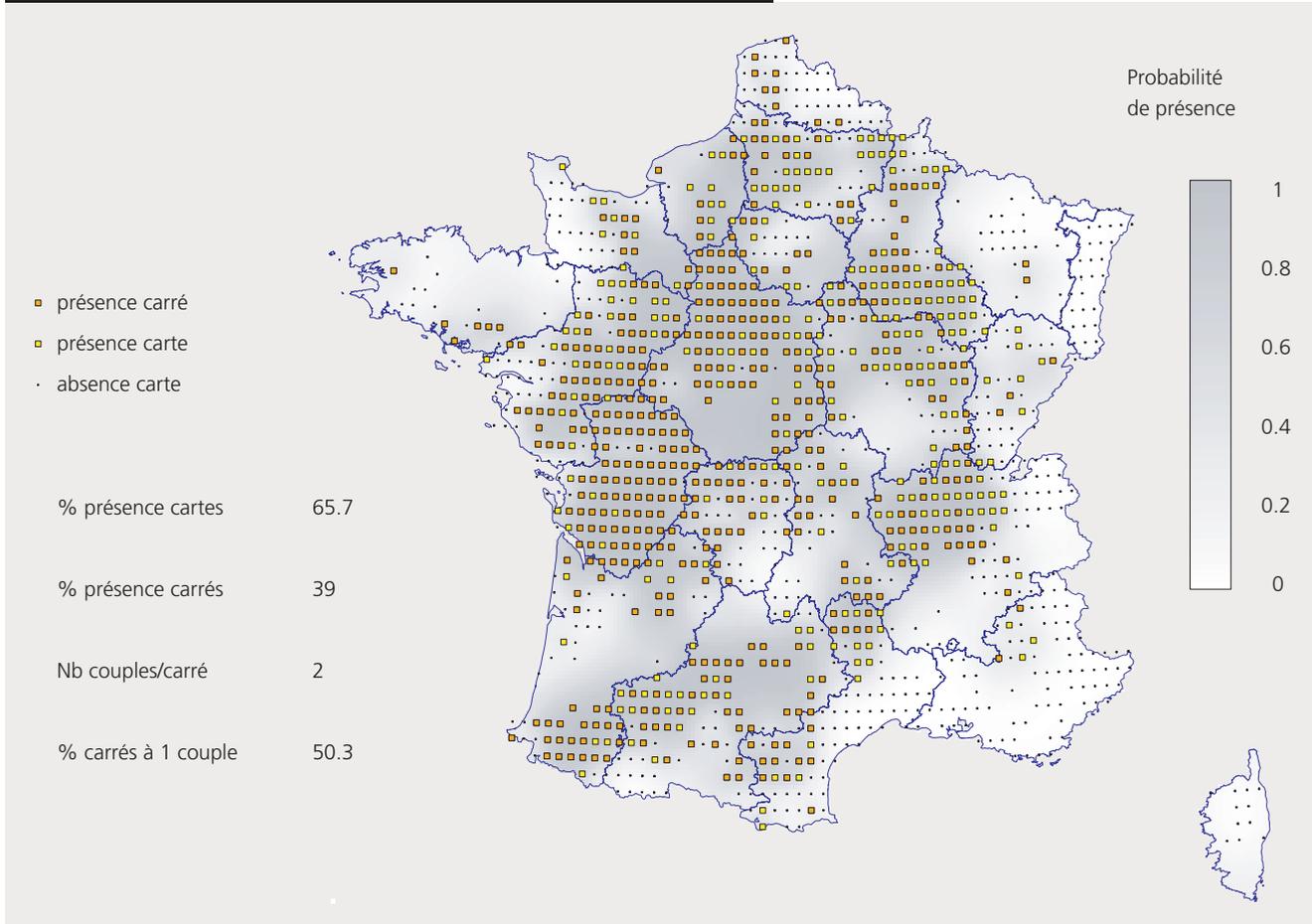


Évolution relative comparée de trois populations. La valeur 100 représente la moyenne du nombre de couples nicheurs calculée indépendamment pour chaque population. Les effectifs moyens sont mentionnés dans la légende.

Sources : Loir-et-Cher : D. Bourdin, Aube : P. Albert, A. Millon & S. Paris, Deux-Sèvres : V. Bretagnolle & A. Millon.

tat opéré au cours des vingt dernières années. Une dynamique particulière semble avoir pris place entre 1970 et 1990, et nul doute que le Busard Saint-Martin a connu une expansion géographique et numérique sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones de grandes cultures comme la Beauce (D. BOURDIN), le Poitou-Charentes (V. BRETAGNOLLE), la Champagne (P. ALBERT & S. PARIS) ou la Normandie (A. CHARTIER). Le pic de la colonisation dans ces régions semble dater du début des années 1990, et une relative stabilité s'est instaurée depuis. Les éléments d'analyse font défaut pour savoir si cette progression correspond à une augmentation réelle ou bien au basculement de populations occupant d'autres milieux. En effet, des régressions conséquentes ont été notées dans certains milieux forestiers où les populations ont chuté parallèlement à leur progression dans les plaines cultivées (Haute-Marne, J.-L. BOURRIOUX ; Lorraine). Ce phénomène n'est sans doute pas unique en France, et suggère que la progression observée est au moins en partie le fait du changement de milieu de nidification, laissant à penser que les effectifs précédents étaient fortement sous-estimés. En outre,

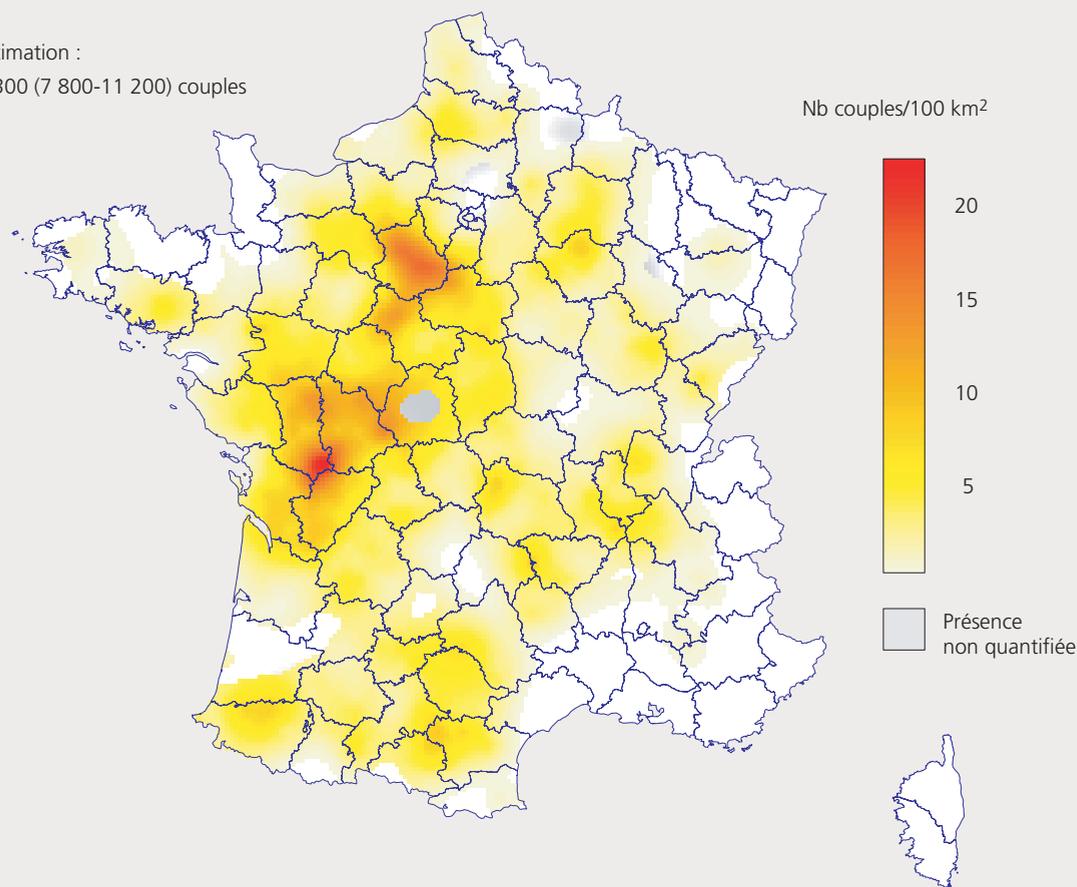
Échantillonnage et probabilité de présence / Busard Saint-Martin



Abondance et distribution / Busard Saint-Martin

Estimation :

9 300 (7 800-11 200) couples



depuis la fin des années 1990, plusieurs sites céréaliers enregistrent des baisses sensibles (Champagne-Ardenne).

Conservation

À l'instar du Busard cendré, le Saint-Martin s'est installé dans les champs de céréales soit à la suite de la disparition de ses habitats originels, soit par préférence pour ces milieux. Cependant, il est moins exigeant que son cousin dans le choix de ses sites de nidification, et la proportion de nids installés dans des cultures problématiques (orge d'hiver, ray-grass) est moindre. Sa phénologie de reproduction, plus précoce, ainsi que le nombre moins élevé de couples vivant en milieu céréalier lui permet d'être moins affecté par les travaux agricoles [208]. La proportion de jeunes sauvés lors des actions de protection atteint toutefois 21 % (période 1990-1999, C. PACTEAU). Ce pourcentage n'est qu'indicatif, puisque l'échantillon surveillé a sans doute été choisi parmi des populations à risque.

Comme le Busard cendré, le Busard Saint-Martin s'avère essentiellement un prédateur spécialiste. Toutefois, sa taille plus importante lui permet de

capturer des proies plus volumineuses, comme des cailles ou des perdrix, provoquant localement des conflits avec les acteurs cynégétiques (E. BRO). Cette espèce profiterait, comme le Busard cendré, de mesures visant à conserver la biodiversité dans les plaines agricoles (gestion appropriée des jachères, bandes enherbées, etc.).

En conclusion, les résultats concernant le Busard Saint-Martin (7 800-11 200 couples) constituent une des surprises de l'enquête Rapaces 2000. En effet, les effectifs français s'avèrent proches des estimations pour l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, suggérant une sous-estimation lors des précédentes enquêtes dans la plupart des pays. La progression géographique de l'espèce et la colonisation récente des plaines cérésières sont à l'origine de cette augmentation numérique. Le prolongement de cette enquête dans les années à venir permettra de suivre cette dynamique, qui semble commencer à s'essouffler dans notre pays.

A. MILLON & V. BRETAGNOLLE,
CNRS-Chizé